

Check-list pour l'établissement de rapports selon les normes EN

Laboratoire d'examen / Rapport No. :

Remarques :

Exigences de la norme de base EN 1363-1

(pour toutes les parties de construction)

	Exigences formelles	O/N
F1	Nom et adresse de l'organe d'examen	
F2	Nom et adresse du mandant	
F3	Date d'examen et numéro de référence uniforme du rapport d'examen	
F4	Noms du fabricant et des produits utilisés	
F5	Indication de source des dessins et descriptions, y compris attestation, par l'organe d'examen, qu'il a contrôlé ces dessins et qu'ils sont corrects.	
F6	Mention que l'examen a été réalisé conformément aux normes EN 1363-1 ou -2	
F7	Conclusion au sujet de l'examen et de son exactitude (12.1.w)	

	Échantillon	O/N
P1	Détails de la construction de la pièce examinée avec dessins	
P2	Caractéristiques importantes des matériaux de construction et détails	
P3	Description de la procédure d'assemblage et de montage	

	Préparation de l'examen	O/N
V1	Indications sur la participation de l'organe d'examen lors de la sélection de l'objet à examiner	
V2	Détails au sujet du conditionnement	
V3	Préparation et structure de la construction porteuse	

	Réalisation de l'examen	O/N
D1	Description du genre et de la situation des dispositifs de mesure (pression, température du four, ...)	
D2	Description exacte des emplacements des points de mesure	
D3	L'emplacement des points de mesure est-il correct?	
D4	Indication exacte des conditions supplémentaires telles que la fixation, la charge, l'encastrement, les supports, ...	
D5	Indication des observations faites lors de l'examen et des moyens de mesure utilisés tels que des tampons d'ouate, des jauges pour fentes etc.	

	Présentation des résultats	O/N
E1	Indication de la température ambiante, de la température du local d'examen, de la pression, de l'intégrité de la surface, de la température en surface, de la déformation	

E2	Indications concernant la durée de la résistance au feu en minutes entières pour les critères R, E et I, avec indication du motif de la fin de la résistance (resp. du motif de l'interruption)	
E3	Lors d'examens réalisés dans des conditions débordant du cadre de tolérance imposé, la raison pour laquelle l'examen doit malgré tout être validé sera indiquée.	
E4	Lors d'examens portant sur un seul côté : indication du côté soumis à la charge thermique et du motif de ce choix	
E5	Domaine d'application directe des résultats	

Exigences supplémentaires provenant des normes sur les parties de construction:

Provenant de l'EN 1634-1, portes et fermetures résistantes au feu : EN PLUS

	Exigences formelles	O/N
FT1	Mention que l'examen a été réalisé conformément à la norme EN 1634-1	
FT2	Description de la manière selon laquelle la preuve de la construction a été apportée, p.ex. : indications de cotes sur les dessins et vantaux de référence supplémentaires	
FT3	Indication de la construction porteuse normalisée (N.B: lors du report sur d'autres constructions porteuses, le domaine d'utilisation directe ne s'applique que lors d'un examen réalisé avec une construction porteuse normalisée selon EN 1363-1, chap. 7.2.2)	
FT4	Dans le cas où ce n'est pas une construction porteuse normalisée qui a été utilisée, une description et la preuve détaillées de la construction porteuse utilisée doivent être fournis	
FT5	Indications exactes du conditionnement de la construction porteuse (cf. l'annexe A pour la durée minimale du conditionnement)	

	Échantillon	O/N
PT1	Indication des mesures des fentes (pour les fentes couvertes aussi!) Indication en plus, par le mandant, des fentes/interstices d'origine	
PT2	Description de l'échantillon, notamment indication de la position des pivots, des points de fermeture et des clenches et traverses, des caractéristiques du matériau (densité, ?) En cas de construction à vitrage, détails sur la fixation du vitrage	
PT3	Indication de la force de fermeture pour les portes à fermeture automatique	
PT4	Indication du traitement mécanique préalable de l'échantillon (p.exe : indication du nombre d'ouvertures et de fermetures effectuées)	

	Réalisation de l'examen	O/N
DT1	Indication de la fixation de la construction porteuse NB: pour les examens dans des parois de construction légère, les deux côtés doivent être librement mobiles	

Provenant de la norme EN 1364-1, parties de construction non porteuses, parois, vitrages : EN PLUS

	Exigences formelles	O/N
FV1	Indication que l'examen a été réalisé conformément à la norme EN 1364-1	

Ont participé à l'élaboration et à l'approbation de cette check-list:

EMPA	Laboratoire fédéral d'essais des matériaux et de recherches, Dübendorf
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, Berne
VSSM	Fédération suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles, Zurich
VST	Association Suisse de la Branche des Portes, Zurzach
SMU	Union Suisse du Métal, Zurich

AEAI Berne, 25. avril 2002/ah